

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 19 octobre 2007

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.)
H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3637-2007 - Phase 2.
Cause tarifaire 2008 de *Gazifère inc.*

Lettre de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* relative à la planification de l'audience en phase 2.

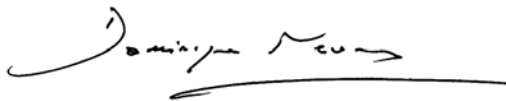
Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* quant à la planification de l'audience débutant le 23 octobre 2007 :

- Contre-interrogatoire des témoins de *Gazifère inc.*** : 15 minutes.
- Preuve de SÉ-AQLPA** : Monsieur Jacques Fontaine, à titre d'analyste. Durée prévue de 20 minutes.
- Contre-interrogatoire des témoins des autres intervenants** : Durée prévue de 10 minutes pour chacun des autres intervenants.
- Plaidoirie** : Durée prévue de 30 minutes.

Le tout, sous réserve d'ajustements après avoir entendu les présentations orales des témoins des parties mentionnées.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.